



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 27.05.2008 L'an deux mille huit et le deux juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mmes BERTRAND, HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mrs BOUDES, DELPOUX, Melle PORTAL.

N° 08/118

Secrétaire : Mme HOUDET.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
496,60 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 496,60 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
27.05.2008

L'an deux mille huit et le vingt huit avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mmes BERTRAND, HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mrs BOUDES, DELPOUX, Melle PORTAL.

N° 08/119

Secrétaire : Mme HOUDET.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**ALLOCATIONS EN
NON VALEUR
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT :
331,09 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'assainissement pour un montant de 331,09 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,